

**COMPTE-RENDU**  
**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 18 février 2021**

Nombre de membres afférent au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Séance du : 18.02.2021

Convocation du : 12.02.2021

Affichage du : 18.02.2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 février, à 18 h 00, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente (décret ministériel n°2020-1310 du 29 octobre 2020), sous la présidence de Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire.

Présents : C SOMAGLINO, MC ROGEZ, R GLEIZE, D ROUSSET, C CALOÏ, P BOURSAUX, O ROQUE D'ORBCASTEL, S CORNUD, AM CORRAND, E LIELY, C TORTEL,

Absents excusés : MP MONIER, S BOREL, M CAMPANA, J MOUTON.

Pouvoir : MP MONIER, pouvoir à C SOMAGLINO, M CAMPANA à M ROGEZ, S BOREL à S CORNUD.

Secrétaire de séance : Claude CALOÏ

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 : à l'unanimité

**1- Demande de reconnaissance de la qualité de commune touristique**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **VALIDE** la demande de reconnaissance de la commune en commune touristique
- **DONNE** tout pouvoir au Maire pour conduire la procédure, monter le dossier et le mener à son terme.

**2- Convention de mise à disposition par le Syndicat Mixte de bassin Versant du Lez d'outils, moyens et de services d'anticipation et de gestion de crise**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la convention annexée à la présente délibération de mise à disposition par le SMBVL à la commune de Vinsobres (commune du bassin versant du lez), d'outils, de moyens et de services d'anticipation et de gestion de crise sur l'ensemble du bassin versant du Lez
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire.

### 3- Sécurisation du puits du moulin – Approbation des études d'avant-projet et demandes de subventions

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'étude d'Avant-Projet présentée par CEREG.
- **APPROUVE** l'estimation financière globale définitive des travaux de 156 500,00 €HT et le plan de financement prévisionnel
- **SOLLICITE** les financements les plus élevés possibles auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et du Département de la Drôme pour la réalisation de ces opérations
- **SOLLICITE** les financements les plus élevés possibles auprès de l'État, au titre de la DETR 2021 et/ou de la DSIPL 2021 pour la réalisation de ces opérations.
- **DECIDE** de réaliser cette opération selon la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable et de le mentionner dans le dossier de consultation des entreprises
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- **DIT** que cette délibération sera notifiée au Département de la Drôme, mandataire de la commune, de façon à ce qu'il produise l'ensemble des documents nécessaires aux demandes de financement
- **DIT** que cette délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet et au trésorier payeur de la commune,
- **DIT** que cette délibération sera affichée conformément à la législation en vigueur.

#### Communication du Maire

- Rénovation de la cuisine de la salle polyvalente
- Rénovation couverture bassin de Saint Botin

#### Questions diverses

E. LIELLY demande où en est l'expertise pour le sinistre du plafond de la salle des fêtes

La séance est levée à 18h23

Le Maire,  
Claude SOMAGLINO

The image shows a blue ink signature of Claude Somaglino written over a circular official stamp. The stamp is pink and contains the text 'MAIRIE DE VINSOBRES' at the top and '26110 (D.F. 3ME)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a lion and a bear.